



EN CLASSE DE 3^{ÈME} PRÉPARER SON ORIENTATION NOUVEAU LYCÉE

POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE

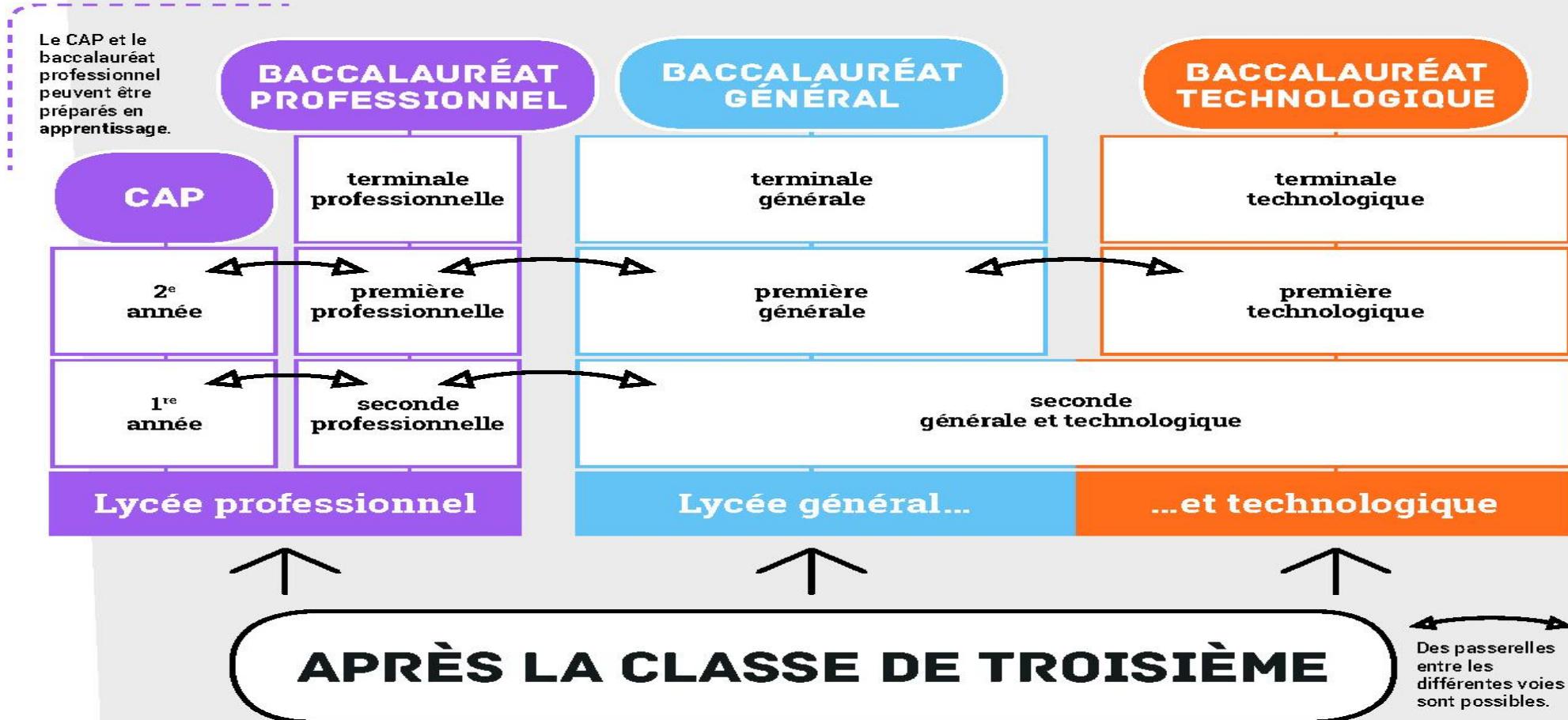
- Voie professionnelle
- Voie générale et technologique

Rentrée 2019



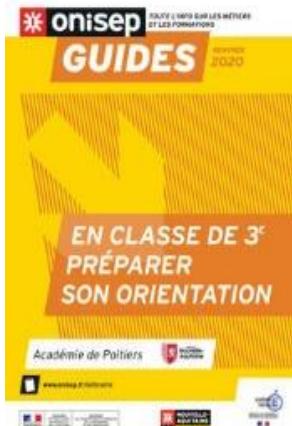
MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE ET
DE LA JEUNESSE

LA SCOLARITÉ AU LYCÉE



POUR PLUS D'INFORMATION SUR L'ORIENTATION :

- Sur le lycée : quandjepasselebac.education.fr
- Sur la seconde générale et technologique :



- Sur la voie professionnelle : onisep.fr/voie-pro



POUR VOUS AIDER A CHOISIR:

**MINI-STAGES EN LYCÉE, DATES ET
INSCRIPTIONS
AUPRÈS DU COLLÈGE**

LES JOURNEES PORTES OUVERTES

www.onisep.fr

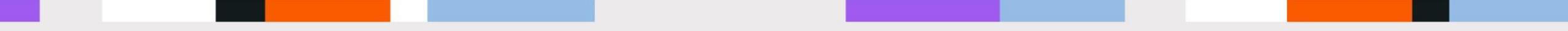
Près de chez vous



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE ET
DE LA JEUNESSE
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

NOUVEAU LYCÉE 2019

POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE



LA PROCÉDURE D'ORIENTATION

 Académie de Poitiers 10 place du Recteur Henri Le Moal 86020 POITIERS CEDEX 1 Tél. 05 49 46 30 00	<p style="text-align: center;">ENTRÉE 2016 - Académie de POITIERS</p> <div style="border: 1px solid black; padding: 10px; text-align: center;"> <p style="text-align: center;">FICHE DE DIALOGUE</p> <p style="text-align: center;">pour l'orientation à l'issue de la</p> <p style="text-align: center;">CLASSE DE TROISIÈME</p> </div>
<p>ÉTABLISSEMENT</p> <p>COLLEGE JULES FERRY 35 RUE VOLTAIRE 10000 VILLE DE L'ÉTABLISSEMENT</p> <p>Téléphone : 05 49 46 30 10 Télécopie : 05 49 46 30 30</p>	
<p>IDENTIFICATION DE L'ÉLÈVE</p> <p>Nom/Prénom d'identité : JOELLE XXXXX-XX Sexe : Masculin Nom Prénom de l'âtre : MARTIN Lucas Date de naissance : 01/01/2003 Classe fréquentée : 201 Professeur principal : M. DUPONT Représentant légal 1 : MARTIN Jean-Charles Représentant légal 2 : MARTIN Lila</p>	
<p style="text-align: center;">2^{ME} TRIMESTRE : DEMANDE(S) DE LA FAMILLE / Intention(s) d'orientation</p> <p style="text-align: center;">Nous souhaitons pour la rentrée prochaine :</p> <p>Le passage en :</p> <p style="margin-left: 20px;">cocher la case de notre choix ou bien classer par ordre de préférence (1, 2, 3)</p> <p style="margin-left: 20px;"> <input type="checkbox"/> 1^{re} Générale et Technologique ou en 2^{de} spécifique <i>Capture Fenêtre</i> <input type="checkbox"/> 2^{de} professionnelle <input type="checkbox"/> sous statut scolaire <input type="checkbox"/> sous statut d'apprenti(e) <input type="checkbox"/> 3^{de} année de CAP <input type="checkbox"/> sous statut scolaire <input type="checkbox"/> sous statut d'apprenti(e) </p> <p>À _____ le _____</p> <p>Signature du(s) représentant(s) légal(s) :</p> <p style="text-align: center;">À remettre au professeur principal de la classe pour le 18/08/2016</p>	

LES ÉTAPES D'ORIENTATION EN 3ÈME

- **De février à mars**, (du 11/02 au 19/02) les élèves et leur famille formulent leurs vœux provisoires sur la fiche de dialogue ou en ligne sur Scolarité services :

2de GT, 2de pro, 1ère année de CAP (sous statut scolaire ou par apprentissage) par ordre de préférence

Le conseil de classe du 2^e trimestre, répond par un avis provisoire d'orientation et émet d'éventuelles recommandations ; cet avis est inscrit sur la fiche de dialogue ou sera disponible sur les téléservices .

- **De mai à juin**, (du 04/05 au 31/05) les élèves et leur famille inscrivent leurs vœux définitifs sur la fiche de dialogue ou les saisissent en ligne. Le conseil de classe du 3^e trimestre, étudie les demandes définitives de poursuites d'études et fait une proposition d'orientation qui sera également mise en ligne sur les téléservices et que vous devrez valider :

- Si vous acceptez cette proposition, elle est validée par le chef d'établissement ;
- Si vous ne l'acceptez pas, vous devez prendre contact avec le chef d'établissement pour en discuter.

- **A partir du 2 juillet**, les élèves reçoivent leur notification d'affectation et s'inscrivent dans leur futur établissement si ils sont admis.



L'AFFECTION QUELQUES PARTICULARITES

Procédure informatisée pour tous (AFFELNET)

AU 3ÈME TRIMESTRE VOUS DEMANDEZ LA SECONDE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

- L'affectation dans votre lycée de secteur est privilégiée
- Les demandes pour un lycée autre, que celui de secteur sont soumises à une demande d'assouplissement de la carte scolaire (ex demande de dérogation) donc pas automatiquement acceptées
 - Ex: sections européennes , options (latin – grec; enseignements artistiques) qui n'existent pas dans le lycée de secteur ...
- Si vous demandez en vœu 1, un assouplissement de la carte scolaire ou une 2^{nde} avec option contingentée (Crédit Culture du Design) ou une 2^{nde} spécifique(STHR), il est fortement recommandé de formuler en vœu 2, une demande pour votre lycée de secteur

AU 3ÈME TRIMESTRE VOUS DEMANDEZ UNE 1ÈRE ANNÉE DE CAP OU UNE 2NDE PROFESSIONNELLE

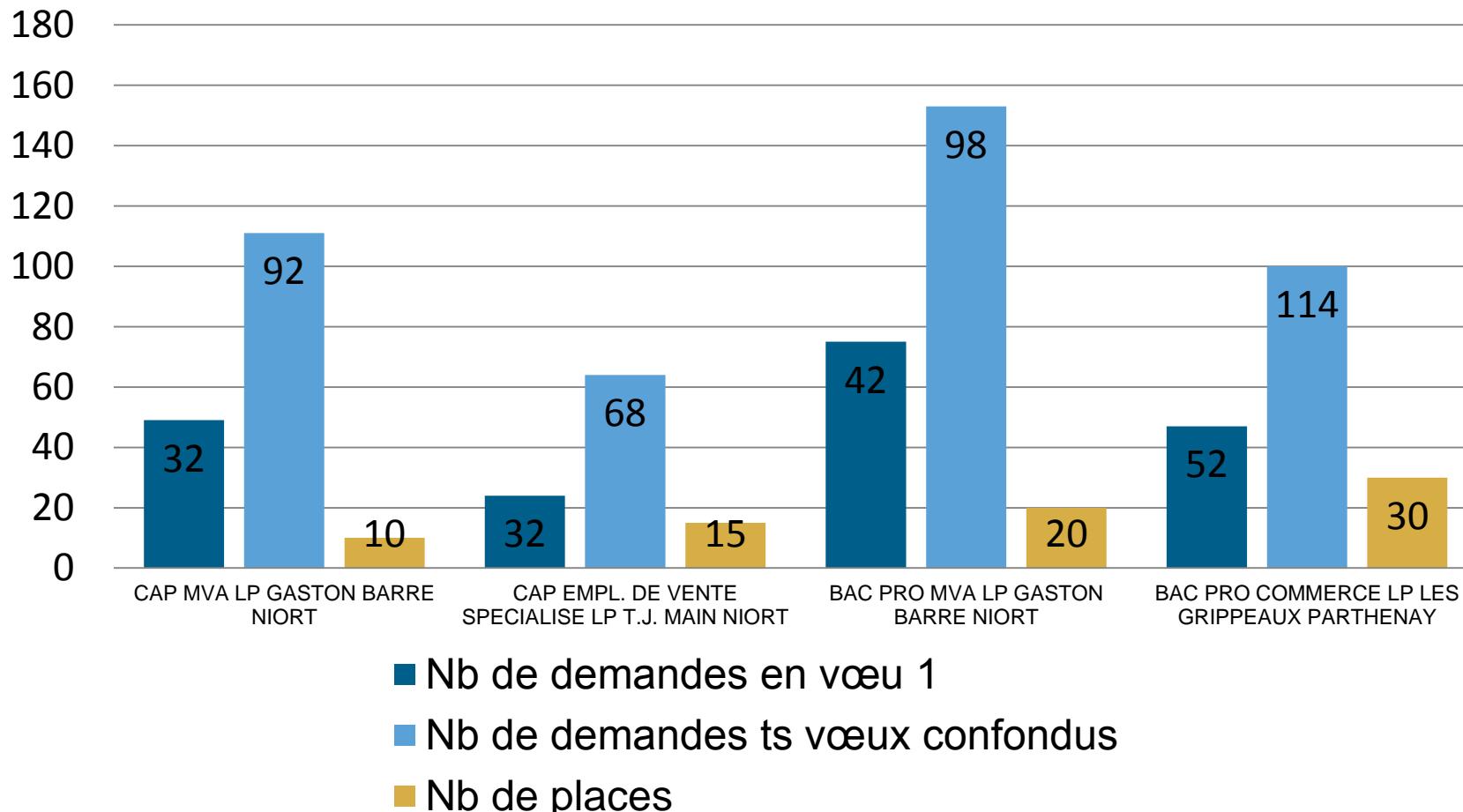
- Le recrutement en LP n'est pas sectorisé, vous pouvez demander une formation dans l'établissement que vous souhaitez quel que soit votre domicile

**Formations sont à capacités d'accueil limitées et parfois très demandées
c'est pourquoi, il vous est demandé de formuler plusieurs vœux : 4 vœux maximum**

Sont principalement pris en compte:

- L'ordre des vœux qui exprime la préférence de l'élève pour la famille de métiers ou la spécialité visée
- Les résultats scolaires dans les différentes disciplines auxquels sont attribués des points en fonction du niveau de maîtrise

Bilan de l'affectation juin 2018



CHOISIR LA VOIE PROFESSIONNELLE

**Se former à un métier en alternance et rentrer dans la vie active ou
envisager de poursuivre ses études**
Sous statut scolaire ou par apprentissage?

SE FORMER AU LYCÉE PROFESSIONNEL

■ Enseignement **général** (33 % du temps) articulé avec l'enseignement professionnel

- Cours en co-intervention
- **Réalisation du Chef-d'Œuvre**, présenté à l'examen en terminale (CAP et BAC PRO):
ex: l'organisation d'un évènement, d'un salon...
ou la participation à un concours régional, national, international

■ Enseignement **professionnel** (42 % du temps), sur les plateaux techniques

■ Des périodes de **stages en entreprise** (25% du temps) :

- 12 à 14 semaines sur les 2 années de CAP
- 22 semaines sur les 3 années de BAC PRO

■ **un accompagnement personnalisé sur les 2 ou 3 années de formation pour:**

- Consolider ses acquis (test de positionnement Maths/ Français la 1 ère année)
- Réfléchir à son orientation

■ **Une orientation plus progressive avec la mise en place des 2^{nde} pro par famille de métiers pour:**

- Découvrir les métiers d'un même secteur professionnel
- Consolider son choix d'orientation



LES FAMILLES DE MÉTIERS POUR LA RENTREE 2020

RENTRÉE 2019

MÉTIERS DE LA CONSTRUCTION DURABLE, DU BÂTIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS

Travaux publics

Technicien du bâtiment : organisation et réalisation du gros oeuvre

Interventions sur le patrimoine bâti, option A Maçonnerie

Interventions sur le patrimoine bâti, option B Charpente

Interventions sur le patrimoine bâti, option C Couverture

Menuiserie aluminium-verre

Aménagement et finitions du bâtiment

Ouvrages du bâtiment : métallerie

MÉTIERS DE LA RELATION CLIENT

Métiers du commerce et de la vente option A Animation et gestion de l'espace commercial

Métiers du commerce et de la vente option B Prospection-clientèle et valorisation de l'offre commerciale

Métiers de l'accueil

MÉTIERS DE LA GESTION ADMINISTRATIVE, DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE

Gestion-administration

Logistique

Transport

RENTRÉE 2020

MÉTIERS DES INDUSTRIES GRAPHIQUES ET DE LA COMMUNICATION

Façonnage de produits imprimés, routage

Réalisation de produits imprimés et plurimédia option A productions graphiques

Réalisation de produits imprimés et plurimédia option B productions imprimées

MÉTIERS DE L'ALIMENTATION

Boucher-charcutier-traiteur

Boulanger-pâtissier

Poissonnier-écailler-traiteur

MÉTIERS DE LA BEAUTÉ ET DU BIEN-ÊTRE

Esthétique cosmétique parfumerie

Coiffure

MÉTIERS DES ÉTUDES ET DE LA MODÉLISATION NUMÉRIQUE DU BÂTIMENT

Technicien d'études du bâtiment option A : Études et économie

Technicien d'études du bâtiment option B : Assistant en architecture

Technicien géomètre-topographe

MÉTIERS DE L'AÉRONAUTIQUE

Aéronautique option Avionique

Aéronautique option Système

Aéronautique option Structure

Aviation générale

MÉTIERS DE L'HÔTELLERIE-RESTAURATION

Cuisine

Commercialisation et services en restauration



SE FORMER PAR L'APPRENTISSAGE

- Formation en entreprise et en CFA ou au lycée : 1/3 temps en cours et 2/3 formation en entreprise
- Conditions
 - Avoir fini sa classe 3 ème et être âgé de 15 ans
 - Être sûr de son projet d'orientation
 - Trouver un maître d'apprentissage : s'adresser au CFA ou lycée
 - Signer un contrat d'apprentissage

Il est plus prudent pour les élèves souhaitant se diriger vers

l'apprentissage de formuler des vœux d'orientation en lycée professionnel

Des parcours mixtes sont également possibles



CHOISIR LA VOIE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

**En seconde générale et technologique: Se déterminer
Préparer, en 3 ans (2de, 1re et terminale), un bac général ou un bac
technologique pour accéder aux formations de l'enseignement supérieur**

LA SECONDE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

**Au lycée général et technologique,
la classe de seconde est commune à tous les élèves.**

Ils suivent des cours communs

- Français
- Histoire – géographie
- Langue vivante A et langue vivante B
- Sciences économiques et sociales
- Mathématiques
- Physique – chimie
- Sciences de la vie et de la Terre
- Education physique et sportive
- Enseignement moral et civique
- Sciences numériques et technologie

Ils bénéficient d'un accompagnement

- **Un test de positionnement** en début d'année pour connaître ses acquis et ses besoins en français et en mathématiques
- **Un accompagnement personnalisé** en fonction des besoins de l'élève
- **Du temps consacré à l'orientation** afin de permettre à chaque élève de réfléchir à la suite de son parcours vers la voie technologique ou la voie générale

L'orientation en 2nde est donc importante (palier d'orientation) . Dès le 2ème trimestre sera demandé à la famille de choisir : 4 enseignements de spécialités si souhait d'aller vers la voie générale ou la série technologique souhaitée

UN BAC GENERAL

ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉS

Pour développer sa culture générale, consolider et approfondir ses connaissances dans les matières générales, acquérir une méthodologie de travail en vue d'une poursuite d'études longues

- Arts
- Humanités, littérature et philosophie
- Littérature et langues et cultures de l'Antiquité
- Langues, littératures et cultures étrangères et régionales
- Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques
- Sciences économiques et sociales
- Mathématiques
- Physique-chimie
- Sciences de la vie et de la Terre
- Numérique et sciences informatiques
- Sciences de l'ingénieur
- Biologie-écologie (lycées agricoles)



UN BAC TECHNOLOGIQUE

ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉS PROPRE À CHACUNE DES 8 SÉRIES

Pour approfondir ses connaissances dans les matières générales et se spécialiser progressivement dans un domaine d'activités grâce des enseignements de spécialité concrets et pratiques

- ST2S : Sciences et technologies de la santé et du social
- STL : Sciences et technologies de laboratoire
- STD2A : Sciences et technologies du design et des arts appliqués
- STI2D : Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable
- STMG : Sciences et technologies du management et de la gestion
- STHR : Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration
- TMD : Techniques de la musique et de la danse
- STAV : Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant (dans les lycées agricoles uniquement)